



Complexe Sportif Antoine de Marchi - Cugnaux (31)

Label HQE [Bâtiment Haute Qualité Environnementale]

SPORT| Construction d'un équipement sportif accueillant une salle de boxe ainsi qu'un espace commun- Prix d'architecture Midi-Pyrénées 2011
Ville de Cugnaux | Cugnaux- 31 | 1 487 m² | 1,6 M€ | 2009



L'aménagement urbain propose l'implantation du complexe le long d'un axe piétons / vélos, parallèle au stade existant, qui permet de structurer les accès aux différents équipements de la zone. L'espace dégagé à l'arrière du bâtiment permet d'implanter les places de stationnement.

Le bâtiment présente une longueur de 63,95m, et une hauteur de 7,75m par rapport au Terrain Naturel.

Le bâtiment accueille trois activités différentes et indépendantes, qui partagent des locaux communs tels que entrée, espace de vie / convivialité, locaux annexes tels que sanitaires, vestiaires, locaux techniques et rangement.

Les locaux communs trouvent une place centrale dans le projet, et les zones d'activités viennent s'articuler autour. Depuis l'entrée et l'espace de convivialité, la section boxe se développe au Nord Ouest et les aires de jeux Pétanque et Lyonnaise au Sud Est. Les locaux sont situés de plein pied permettant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La section boxe se compose d'une salle principale et d'une salle de musculation, les deux pouvant fonctionner indépendamment l'une de l'autre grâce à une double entrée. Le local technique / chaufferie et le local poubelles sont directement accessibles depuis l'extérieur.

